

Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques

« premiers secours en équipe de niveau 2 »

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1. Prendre en charge une personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ; - victime d'une atteinte circonstancielle ; - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel. <p>2. Assurer, au sein d'une équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ; - le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport. <p>3. Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.</p> <p>4. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.</p> <p>5. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.</p> <p>6. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.</p> <p>7. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.</p>	<p>Chaque organisme de formation agréé ou habilité fait valider par le ministre de l'intérieur, son référentiel interne de certification qui détermine les processus certificatifs composés d'évaluations formatives, sommatives et de certification.</p> <p>-Le candidat doit réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation</p> <p>-le candidat doit démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.</p> <p>L'évaluation de certification, obligatoirement associée à une évaluation sommative, s'effectue en fin de formation. Elle atteste de l'acquisition par le participant, de chacune</p>	<p>1-1 reconnaître une détresse et réaliser les gestes de premiers secours conformément aux recommandations PSE2</p> <p>1-2 respecter les critères d'efficacité des techniques</p> <p>1-3 respecter la conduite à tenir</p> <p>2-1 connaître les principes généraux d'une immobilisation, d'un traumatisme du squelette, d'un relevage et d'un brancardage</p> <p>2-2 respecter les critères d'efficacité des techniques</p> <p>2-3 respecter la conduite à tenir</p> <p>2-4 utiliser le matériel adapté aux circonstances</p> <p>3-1 connaître les missions et les rôles des membres d'une équipe de secouriste</p> <p>3-2 assurer une bonne communication et coordination au sein de l'équipe</p> <p>3-3 respecter les consignes</p> <p>4-1 connaître ses rôles et ses missions</p> <p>4-2 connaître le cadre réglementaire</p> <p>4-3 adopter une attitude conforme</p> <p>5-1 intervenir en sécurité</p>

	des compétences à acquérir.	<p>5-2 savoir évaluer le niveau de risque pour soi et la ou les personnes exposées</p> <p>5-3 protéger et se protéger face au risque de quelque nature qu'il soit pour intervenir en sécurité</p> <p>6-1 faire un bilan et effectuer sa transmission</p> <p>6-2 savoir effectuer un bilan structuré</p> <p>6-3 transmettre un bilan selon les procédures en vigueur</p> <p>6-4 savoir effectuer une surveillance de la victime</p> <p>7-1 adopter une attitude conforme à la situation</p> <p>7-2 savoir s'intégrer et travailler dans une équipe de secouristes</p> <p>7-3 comprendre les attitudes inhérentes aux situations de détresses et adopter un comportement adéquate</p>
--	-----------------------------	---